

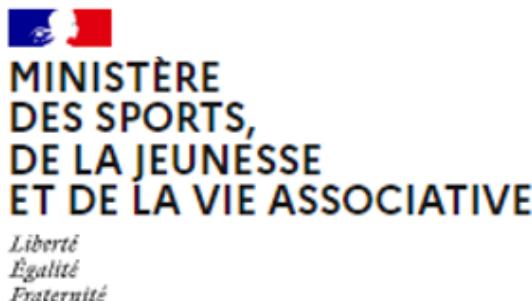


# Prévention des violences dans le sport

## Sensibilisation Dirigeants

### 2025

Laurence ROUX  
CTN Fédération Française de Ski  
[lroux@ffs.fr](mailto:lroux@ffs.fr)



#TousConcernés



# SOMMAIRE

- 1. Violences : de quoi parle-t-on ?**
- 2. Des outils à disposition**
  - 3. Jeux de rôles**
- 4. Alors... que faire face aux violences ??**



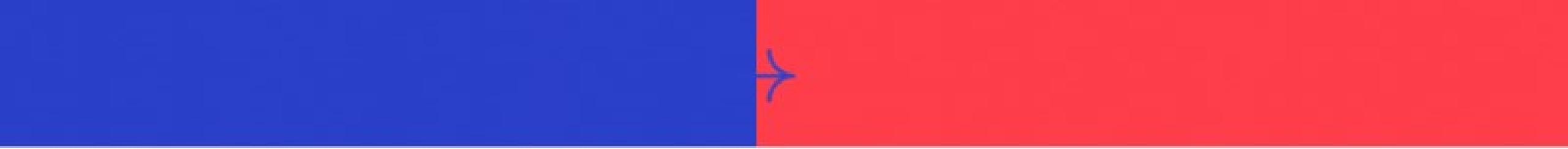
1



# **VIOLENCES :**

## **DE QUOI PARLE-T-ON ?**





# PHOTO - EXPRESSION



**Vous avez dit (Cyber) harcèlement...**

**Késako ??**



**Vidéo Education nationale**





# OUTILS À DISPOSITION



# LE PLAN FÉDÉRAL ET SES DÉCLINAISONS

# LA BAO & L'ESPACE LICENCIÉ

Saison 25-26 ANS/PSF GÉRER SON CLUB COMMUNIQUER PHOTOTHÈQUE CONTACT GÉNÉRATEUR DE SITES LAURENCE ROUX

## GÉRER SON CLUB

Besoin d'aide pour votre structure ?

Retrouvez ici de nombreux tutoriels et documents utiles à la gestion de votre club. Ils vous accompagneront dans toutes vos démarches et permettront de vous faire gagner du temps et de l'efficacité dans l'administration et le développement de votre club.

ADMINISTRATION OUTILS JURIDIQUES FINANCEMENT FORMATION **LUTTE CONTRE LES DÉRIVES** RSO

<b>EN BREF</b> Les violences dans le sport : de quoi parle-t-on ? 11 JUIN 2025 <a href="#">PDF</a>	Conférence 2024 : prévention des violences dans le sport 6 FÉV 2024 <a href="#">Vidéo</a>	<b>PLAN FÉDÉRAL DE PRÉVENTION DES VIOLENCES</b> Plan fédéral de prévention des violences 11 NOV 2024 <a href="#">PDF</a>	Kit d'affichage pour la prévention dans les clubs 11 NOV 2024 <a href="#">ZIP</a>
<b>EN BREF</b> Le contrôle d'honorabilité – en bref 10 NOV 2024 <a href="#">PDF</a>	<b>COLOSSE</b> NE LAISSEZ PAS LES VIOLENCES GAGNER DU TERRAIN LE GUIDE PRATIQUE DE L'ENCADRANT Guide de l'encadrant – Colosse aux pieds d'argile 9 NOV 2024 <a href="#">PDF</a>	<b>COLOSSE</b> NE LAISSEZ PAS LES VIOLENCES GAGNER DU TERRAIN LE GUIDE PRATIQUE DE L'ENCADRANT Lutte contre le bizutage – Fiche pratique FFS 8 NOV 2024 <a href="#">PDF</a>	

MON ESPACE

Bonjour, Laurence Roux \*

Mes messages Mes informations personnelles

Ma licence Mes points Mon palmarès Mes résultats

Mes diplômes Formations **Prévention & intégrité**

Mon club Mes avantages

## Prévention & intégrité

PRÉVENTION DES VIOLENCES PRÉVENTION SANTÉ

### Prévention des violences

\* Je m'informe  
Lutte contre les violences sexuelles, le bizutage, le harcèlement numérique... Lutte contre la manipulation des compétitions sportives... Pour en savoir plus, [clique ici](#)

\* Je suis victime  
De nombreuses structures sont à ton écoute pour t'accompagner et pour t'aider : [clique ici](#) pour découvrir toutes les structures d'accueil et d'écoute

\* Je signale une violence  
Que tu sois victime ou témoin, pour signaler une violence, envoie un mail à [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

Des questions sur la licence ?  
FAQ → | CONTACT →



**LES VIOLENCE DANS LE SPORT**  
De quoi parle-t-on ?

**UN ACTE DE...**

- ➡️ **Violence à caractère sexuel** : atteinte sexuelle sur mineur, message ou image imposé, propos sexuel/sexiste, agression sexuelle, voyeurisme, exhibitionnisme, attouchemen, viol, ...
- ➡️ **Discrimination** : traitement défavorable en raison de la couleur de peau, de la religion, de la présence d'un handicap, de l'origine, des orientations sexuelles, ...
- ➡️ **Toute autre forme de violence** : violence verbale, physique, psychologique, cyberharcèlement, diffamation, manipulation, chantage, injure, bizutage, charge d'entraînement abusive, ...

**QUI PEUT ÊTRE COMMIS...**

**N'importe où**  
En compétition, à l'entraînement, chez l'entraîneur, en stage, dans le local du club, les remontées mécaniques, sur internet et les réseaux sociaux, lors d'une fête du club, ...

**Et par n'importe qui**  
Un ou une entraîneur(e), un parent, un copain/une copine, un ou une autre athlète quel que soit son niveau, un ou une bénévole, ...

**ALORS VICTIME OU TÉMOIN, SI CA ARRIVE UN JOUR...**

**C'est important de parler !**

- ➡️ à un proche de confiance : amis, famille
- ➡️ à une association : de nombreuses associations existent pour écouter les victimes/témoins et leur apporter de l'aide
- ➡️ à la police/gendarmerie si on en a le courage
- ➡️ au SDJES du département concerné

**Quelques contacts utiles :**

- ➡️ [integrite.ffa.fr](http://integrite.ffa.fr)
- Signal Sports - [signal-sports@signals.gouv.fr](http://signal-sports@signals.gouv.fr)
- 116 006 - Numéro national d'aide aux victimes

**Pourquoi s'informer ?**  
Se protéger, protéger les autres, signaler, ...



5 novembre 2024 :

<https://youtu.be/j1lmSVD6h78>

**STOP au bizutage !  
OUI à l'intégration !**

**Construire un collectif sur la base des valeurs du sport**

**Lutter contre les idées reçues**

- ✗ **Le bizutage est autorisé si la personne est d'accord**
- ✗ **Un bizutage peut être gentil**
- ✗ **Si je suis victime de bizutage, je ne peux pas parler car je serai considéré(e) comme une « balance »**

**Les messages importants**

- ✓ Je suis libre de définir ce qui est humiliant ou dégradant pour moi.
- ✓ J'ai le droit de dire NON, et j'ai le droit de ne pas être discriminé(e) pour avoir refusé(e) d'être bizuté.
- ✓ Je peux en parler à mon entraîneur ou à un adulte référent.
- ✓ Je peux aussi appeler :
  - le 06 07 45 26 11 ou le 06 82 81 40 70 : « Comité national contre le bizutage » ;
  - le 07 50 85 47 10 : « Colosse aux pieds d'argile » ;
  - le 119, N° vert « Enfance en danger » ;
  - le 114 par SMS tous les services d'urgence.

✉ Contact incivilités, violences et discriminations DTN FFS : Laurence Roux, CTN FFS, [jroux@ffs.fr](mailto:jroux@ffs.fr)

**Fédération Française de Ski**

**MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

**CNCB** **COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE**



## VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)



SIGNAL-SPORTS



S'interroger, c'est AGIR.

Écouter et signaler, c'est RÉAGIR et METTRE FIN.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler  
des situations  
d'enfance en danger



pour les cyberviolences  
et le harcèlement en ligne



EDUCFRANCE  
PRÉVENTION  
DU SUICIDE  
pour la prévention  
du suicide

## VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est AGIR.

Écouter et signaler, c'est RÉAGIR et METTRE FIN.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler  
des situations  
d'enfance en danger



pour les cyberviolences  
et le harcèlement en ligne



EDUCFRANCE  
PRÉVENTION  
DU SUICIDE  
pour la prévention  
du suicide



J'appelle qui quand mon téléphone devient mon pire ennemi ?

# 30 18

Le numéro pour les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques.

app.3018.fr

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Gratuit • confidentiel

e-enfance 3018

# Réglo'sport

Amuse-toi !

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Je me sens encouragé-e dans mes efforts

Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés

Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne

Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique

Mon corps m'appartient, mon accord est demandé lors d'un geste technique ou un contact répété sur mon corps.

Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.

Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle

Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisants ou trop flatteurs, sur mon corps, ou mes vêtements

Je dois me mettre en sous-vêtements à la vue des autres (vestiaire, massage, pesée, transport, douche en plein air...)

L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation

On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillement, toilettes...) sans que j'en ai exprimé le besoin ou l'envie

Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...)

On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse

Je me sens seul-e, isolé-e et harcelé-e ; j'ai peur, alors que j'aime mon sport

Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)

On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues

On me prive d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger

Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)

On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel

On me fait du chantage pour que je garde le secret

Les numéros d'urgence

Police Secours	Les numéros utiles
Urgences pour les personnes atteintes de surdité-aphasie	Violences Femmes infos
	17 Enfant en danger
	119 Violences sur personnes vulnérables - âgées / en situation de handicap
	3977 CFCV
	114 sextorsion /challenges sexuels
	0800 05 95 95
	Femmes et hommes victimes de viols et d'agressions

3919 Cellule du ministère des Sports/  
signalements  
signal-sports@sports.gouv.fr

Tchat  
En avant toutes : Commentonsaiame.fr  
(violences dans le couple, sexuelles ou sur les personnes LGBTQIA+ ; personnel formé aux handicaps)

Un projet

Soutenu par

France Paralympique

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Association Protection de Personnes Adultes

VILLE DE PARIS

EN AVANT TOUTES!

## CE QUE PRÉVOIT LA LOI

### PROTECTION DE L'ENFANCE

#### AGRESSION SEXUELLE - Article 222-22 du Code pénal

C'est toute atteinte sexuelle commise AVEC violence, contrainte, menace ou surprise, autre que le viol.

#### VIOLENT - Article 222-23 du Code pénal

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise.

#### ATTEINTE SEXUELLE - Articles 227-25 et 227-27 du Code pénal

C'est le fait, par un majeur, d'exercer SANS violence, contrainte, menace ni surprise une atteinte sexuelle sur la personne d'un mineur de MOINS de 15 ans, si l'écart d'âge est inférieur à 5 ans.

C'est le fait, par un majeur, d'exercer SANS violence, contrainte, menace ni surprise une atteinte sexuelle sur la personne d'un mineur de PLUS de 15 ans, si les faits sont commis par un ascendant, une autorité de droit ou de fait, ou de fonction.

### OBLIGATIONS LÉGALES

#### LE DÉFAUT D'INFORMATION POUR LES CITOYENS - Article 434-3 du Code pénal

Le fait, pour quiconque ayant connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou atteintes sexuelles infligées à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de santé de ne pas informer les autorités judiciaires ou administratives ou de contacter à ne pas informer ces autorités tant que ces infractions n'ont pas cessé est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

#### LE DÉFAUT D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONNELS - Article 40 du Code pénal

Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

#### LE DÉLIT DE NON ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER - Article 223-6 du Code pénal

Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'absente volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

### LE BIZUTAGE

#### Article 225-16-1 du Code pénal

Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants ou à consommer de l'alcool de manière excessive, lors de manifestations ou de réunions liées aux meilleurs scolaire, sportifs et socio-éducatifs est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

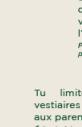
## LES 12 COMMANDEMENTS DU COLOSSE

CETTE CHARTE A ÉTÉ ELABORÉE A PARTIR DE SITUATIONS RÉELLES. ELLE PROTÈGE AUSSI BIEN L'ENFANT QUI L'ÉDUCATEUR ET ÉVITE DES SITUATIONS QUI POURRAIENT ÊTRE MAL INTERPRÉTÉES.



Tu instaureras un check comme salut avec les enfants. Ne pas faire la bise aux enfants pour mettre une distance.

Tu laisseras un enfant se doucher chez lui s'il ne sait pas se laver seul. Respecter le pudique de l'enfant et son intimité.



Pour modifier la posture d'un enfant, tu le préviendras oralement du geste que tu vas effectuer ou tu montreras l'exemple sur toi. Prévenir l'enfant du contact physique pour ne pas l'surprendre et le rendre mal à l'aise.

Tu limiteras l'accès aux vestiaires aux éducateurs et aux parents sollicités. Eviter la fréquentation des vestiaires par des personnes non autorisées.



Tout parent entrant dans le vestiaire s'occupe de son enfant et de ceux dont il a la charge. Tu devras au préalable avoir été informé de cette responsabilité. Être vigilant aux personnes présentes dans les vestiaires.

Tu ne publieras pas de photos des enfants sur tes réseaux professionnels. Seule la structure a le droit à l'image.



Tu laisseras la porte du vestiaire fermée. Respecter l'intimité des enfants et t'assurer que personne ne puisse voir les enfants nus.

Lors de trajets en voiture, tu installeras les jeunes licenciés à l'arrière du véhicule, peu importe leur âge. Mettre une distance avec les enfants.



Tu ne prendras aucune douche avec les enfants. Être nu en présence d'enfants est interdit par la loi.

Tu ne ramèneras pas les enfants à ton domicile. Instaurer un cadre strict avec la structure pour les déplacements des jeunes licenciés.

## LE PROTOCOLE D'INTERVENTION

### JE CONSTATE

LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT D'UN ENFANT PEUT CACHER D'AUTRES TRAUMATISMES (BIZUTAGE, MALTRAITANCE...)

- De façon régulière des marques suspectes sur son corps (hématoèmes, rougeurs, etc.).
- Un changement soudain et inhabituel du comportement (exemple : un enfant calme qui se montre tout à coup agressif envers les autres...).
- Un isolement soudain, un discours suicidaire, une démission totale (désinvestissement du projet sportif, isolement du groupe...).
- Une forte anxiété (peurs, pipis sur soi, comportements destructeurs...).
- Un changement brutal de physique (prise ou perte excessive de poids).
- Une crainte inhabituelle vis-à-vis de certains adultes, un refus de se dévêtir ou une tendance à trop se vêtir.

AVANT D'AGIR, IDENTIFIER LA PERSONNE DE CONFIANCE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA STRUCTURE

## JE REÇOIS LA PAROLE DE L'ENFANT

LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT D'UN ENFANT PEUT CACHER D'AUTRES TRAUMATISMES (BIZUTAGE, MALTRAITANCE...)

- Je m'assure mes émotions : ne pas dramatiser, ne pas minimiser la situation.
- Je félicite l'enfant pour ses révélations, son courage et je le remercie pour sa confiance.
- Je ne mets jamais en doute la parole de l'enfant même si les révélations me semblent floues ou incroyables...
- Je rappelle à l'enfant qu'il n'est pas coupable mais bien victime et que ce n'est pas à lui d'avoir honte.

L'ENQUÊTE DOIT ÊTRE UNIQUEMENT DILIGENTÉE PAR DES PROFESSIONNELS AFIN DE NE PAS NUIRE À SON BON DÉROULEMENT ET IL NE FAUT PAS PRÉVENIR L'AGGRESSEUR DES DIRES DE L'ENFANT.

## COMMENT SIGNALER ?

#### UN ÉCRIT MENTIONNANT :

- Les coordonnées de la personne qui signale et de la victime mineure.
- Un descriptif circonstancié des faits sans apporter de jugement de valeur.
- Transmettre un exemplaire à la CRIP et/ou au procureur de la République (et éventuellement à sa hiérarchie).

## À QUI SIGNALER ?

### PROTECTION ADMINISTRATIVE

Signal Sports  
signal-sports@sports.gouv.fr

Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

119

www.colosse.signalement.net

### PROTECTION JUDICIAIRE

Procureur de la République

Police

Gendarmerie

# COLOSSE

AUX PIEDS D'ARGILE



## NE LAISSONS PAS LES VIOLENCE GAGNER DU TERRAIN

## LE GUIDE PRATIQUE DE L'ENCADRANT

La protection des enfants est essentielle, celle des encadrants aussi.

WWW.COLOSSE.FR



# LES RÉSEAUX SOCIAUX EN BD

## FAITES ATTENTION À QUI VOUS PARLEZ



Connaissez-vous l'identité réelle de vos interlocuteurs ?



À leur insu, même vos contacts peuvent vous partager des contenus malveillants.



Méfiez-vous de certaines offres alléchantes, qui peuvent cacher des arnaques.

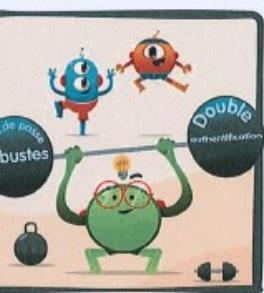
## PROTEGEZ L'ACCÈS À VOS COMPTES



Pas besoin d'être dans l'excès pour protéger l'accès à vos comptes...



Un conseil : utilisez des mots de passe uniques, différents et robustes.



Lorsque votre service le permet, activez également la double authentification.

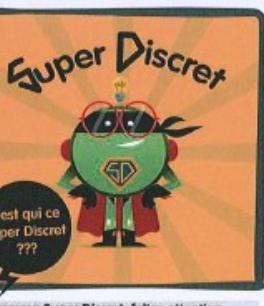
## MAÎTRISEZ VOS PUBLICATIONS



Avant de publier vos messages, pensez à l'utilisation qui pourrait en être faite.



Ne diffusez pas d'informations personnelles ou sensibles, même à un cercle restreint.



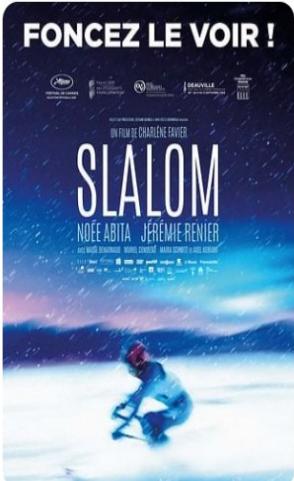
Comme Super Discret, faites attention à ce que vous postez sur les réseaux !

- Limiter les contacts physiques** adultes/ enfants-jeunes à des gestes nécessaires à la pratique sportive
- Respecter l'intimité, la dignité et la pudeur** de chacune et de chacun
- Organiser et assurer la surveillance** des déplacements
- Héberger séparément et en sécurité** encadrants, sportives et sportifs
- Interdire le bizutage**



# DES FILMS SUPPORTS DE DISCUSSION

## 👉 SLALOM



Sortie : 19 mai 2021 | 1h 32min  
De : Charlène Favier

## 👉 JULIE SE TAIT



Sortie : 29 janvier 2025 | 1h 37min  
De : Leonardo Van den Broeck



Sony Pictures Entertainment France,  
e-Enfance/3018 et Orange  
ont le plaisir de vous inviter à l'*avant-première* du film



# LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES

## VIOLENCES SEXUELLES → QUELLES PROCÉDURES ?

Ces trois procédures ne sont pas exclusives les unes des autres et peuvent être menées simultanément



Services judiciaires



SDJES



Fédérations sportives

Déclenchement d'une  
Procédure  
judiciaire

Enquête préliminaire  
(enquête de police ou de  
gendarmerie)

Déclenchement d'une  
Procédure  
administrative

Enquête administrative :  
consultation fiche B2 (casier  
judiciaire) et FIJAIS

via  
signal  
sport

Déclenchement d'une  
Procédure  
disciplinaire

Compétence de la ligue ou de la  
Fédération (en fonction de  
chaque fédération)





# JEUX DE RÔLES



# SITUATION 1

*Un(e) sportif-ve vient se confier à un(e) entraîneur(e)  
de ce qu'il /elle a subi comme violence(s)  
morale(s), physique(s)*



## SITUATION 2

*Un(e) sportif-ve vient se confier à un(e) dirigeant(e)  
comme témoin d'une agression*



## SITUATION 3

*Un(e) entraîneur(e) reçoit la confidence d'un(e) collègue et doit réagir, avec sa posture professionnelle*





**ALORS...**  
**QUE FAIRE FACE AUX**  
**VIOLENCE ??**

**>> R(EPÉRER)**  
**&**  
**A(GIR) !!**



# VICTIMES



*Les signaux de détresse à repérer*

## Suspicions de maltraitances chez l'enfant ou l'adolescent Repérage et conduites à tenir



En raison de leur place privilégiée auprès des enfants et des adolescents, les professionnels ont un rôle essentiel et déterminant dans le repérage et la prise en charge des mineurs victimes et en danger.

Les professionnels ont une responsabilité dans le repérage des violences faites aux enfants et doivent transmettre l'information dès lors que des signes de maltraitance sont observés chez un enfant. Ils doivent donc être informés des comportements à adopter lorsqu'une telle situation se présente.

### Qu'est ce qui doit attirer l'attention ?

#### SIGNES PHYSIQUES CHEZ LE MINEUR

- Lésions : ecchymoses, hématomes, plaies, brûlures...
- Répétition de fractures ou d'accidents,
- Négligences : manque d'hygiène, de soins, de nourriture, ...
- Saignement génital, traumatisme génital,
- Absences répétées.

#### TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ LE MINEUR

##### CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS

- Changement brutal de comportement (tristesse, agitation, hyperactivité, agressivité, opposition, prostration, désintérêt pour le jeu, phobie, ...).
- Troubles de l'alimentation et du sommeil (difficultés d'endormissement, cauchemars, fatigue, ...).
- Comportements régressifs (démarche, propreté, langage, ...).
- Troubles somatiques répétés (douleurs diverses : abdominales, maux de tête, malaise, ...)
- Mise en danger, ...

##### CHEZ L'ENFANT DE PLUS DE 6 ANS

- Difficultés scolaires (hyper adaptation ou difficultés d'apprentissage, ...).
- Troubles des conduites alimentaires et de l'humeur (irritabilité, colère, tristesse, fatigue, ...).
- Mise en danger, en opposition, en retrait, fugues, agressivité, anxiété, troubles de l'attention.
- Troubles somatiques répétés (douleurs diverses : abdominales, maux de tête, malaise, ...).
- Tentatives de suicide, ...

#### SIGNES DANS L'ENTOURAGE DE L'ENFANT

- Absence de contact avec l'établissement et du suivi de documents le cas échéant
- Sanctions disproportionnées envers l'enfant.
- Comportement agressif d'un ou des parents.
- Incohérences avec changement de discours.
- Discordance entre la lésion observée et les explications données.

#### CHEZ L'ADOLESCENT

- Difficultés scolaires (échec, absentéisme, ...).
- Troubles relationnels (retrait, agressivité, provocation, ...).
- Conduites à risque (jeux dangereux, automutilations, fugues, addictions, délinquance, ...).
- Troubles anxieux, dépressifs et troubles des conduites alimentaires (anorexie, boulimie, ...).
- Troubles somatiques répétés (douleurs diverses : abdominales, maux de tête, malaise, ...).
- Tentatives de suicide, ...



# A DIFFUSER SI NÉCESSAIRE...

**stop** Service  
Téléphonique  
d'Orientation  
et de Prévention

**0 806 23 10 63\***

\*Appel confidentiel et non surtaxé

**You êtes attiré-e sexuellement par les enfants ?**

**N'allez pas plus loin**

**Un-e professionnel-le de santé peut vous aider**

Dispositif téléphonique d'évaluation  
et d'orientation pour les soins  
des personnes attirées sexuellement  
par les enfants.

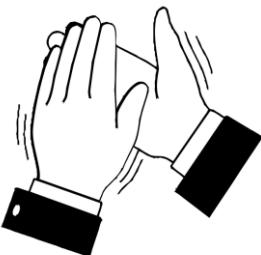
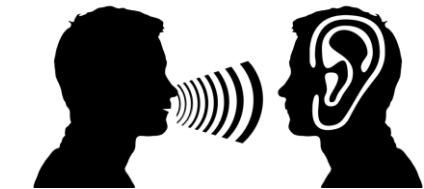
Soutenu par

SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ENFANCE  
ET DES FAMILLES

France Victimes



# SI ON VIENt SE CONFIER À VOUS...



## Quelques conseils ...

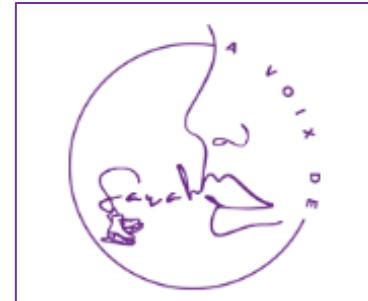


Numéros d'urgence :

Maltraitance : [119](#)

Violences Numériques et Harcèlement : [3018](#)

Violences Femmes Info : [3919](#)



# COMMENT SIGNALER ?

 [SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr](mailto: SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr)

- ✓ Par écrit
- ✓ Infos concernant :
  - le mineur concerné
  - la personne qui signale
- ✓ Exposé de la situation : précis et synthétique



**Urgence >> Gendarmerie / Police**





**MERCI DE VOTRE  
PARTICIPATION ACTIVE !!**

